



**PARLEMENT BRUXELLOIS
BRUSSELS PARLEMENT**

**Compte rendu intégral
des interpellations
et des questions**

**Commission des finances
et des affaires générales,**

**chargée du budget, de la fonction publique,
des relations extérieures,
de l'égalité des chances, des matières
biculturelles, de l'image de Bruxelles
et de la participation citoyenne**

RÉUNION DU

LUNDI 26 SEPTEMBRE 2022

SESSION 2022-2023

**Integraal verslag
van de interpellaties
en de vragen**

**Commissie voor de Financiën
en de Algemene Zaken,**

**belast met de Begroting, het Openbaar
Ambt, de Externe Betrekkingen,
de Gelijke Kansen, de Biculturele
Aangelegenheden, het Imago van Brussel
en de Burgerparticipatie**

VERGADERING VAN

MAANDAG 26 SEPTEMBER 2022

ZITTING 2022-2023

Sigles et abréviations

PIB - produit intérieur brut

BECI - Brussels Enterprises Commerce and Industry

Cocof - Commission communautaire française

Siamu - Service d'incendie et d'aide médicale urgente

SPF - service public fédéral

Forem - Office wallon de la formation professionnelle et de l'emploi

Cocom - Commission communautaire commune

PME - petites et moyennes entreprises

STIB - Société de transport intercommunal bruxellois

ONG - organisation non gouvernementale

SNCB - Société nationale des chemins de fer belges

CPAS - centre public d'action sociale

Inami - Institut national d'assurance maladie-invalidité

ONEM - Office national de l'emploi

VDAB - Office flamand de l'emploi et de la formation professionnelle

VGC - Commission communautaire flamande

ULB - Université libre de Bruxelles

Afkortingen en letterwoorden

bbp - bruto binnenlands product

BECI - Brussels Enterprises Commerce and Industry

Cocof - Franse Gemeenschapscommissie

DBDMH - Brusselse Hoofdstedelijke Dienst voor Brandbestrijding en Dringende Medische Hulp

FOD - Federale Overheidsdienst

Forem - Waals tewerkstellingsagentschap

GGC - Gemeenschappelijke Gemeenschapscommissie

kmo - kleine en middelgrote ondernemingen

MIVB - Maatschappij voor het Intercommunaal Vervoer te Brussel

ngo - niet-gouvernementele organisatie

NMBS - Nationale Maatschappij der Belgische Spoorwegen

OCMW - Openbaar Centrum voor Maatschappelijk Welzijn

Riziv - Rijksinstituut voor Ziekte- en Invaliditeitsverzekering

RVA - Rijksdienst voor Arbeidsvoorziening

VDAB - Vlaamse Dienst voor Arbeidsbemiddeling en Beroepsopleiding

VGC - Vlaamse Gemeenschapscommissie

VUB - Vrije Universiteit Brussel

Le **compte rendu intégral** contient le texte intégral des discours dans la langue originale. Ce texte a été approuvé par les orateurs. Les traductions - *imprimées en italique* - sont publiées sous la responsabilité de la direction des comptes rendus. La traduction est un résumé.

Publication éditée par le
Parlement de la Région de Bruxelles-Capitale
Direction des comptes rendus
Tél. : 02 549 68 00
E-mail : criv@parlement.brussels

Les comptes rendus peuvent être consultés à l'adresse
www.parlement.brussels

Het **integraal verslag** bevat de integrale tekst van de redevoeringen in de oorspronkelijke taal. Deze tekst werd goedgekeurd door de sprekers. De vertaling - *cursief gedrukt* - verschijnt onder de verantwoordelijkheid van de directie Verslaggeving. De vertaling is een samenvatting.

Publicatie uitgegeven door het
Brussels Hoofdstedelijk Parlement
Directie Verslaggeving
Tel. 02 549 68 00
E-mail criv@parlement.brussels

De verslagen kunnen geraadpleegd worden op
www.parlement.brussels

SOMMAIRE

Question orale de Mme Marie Lecocq

à M. Sven Gatz, ministre du Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale chargé des Finances, du Budget, de la Fonction publique, de la Promotion du multilinguisme et de l'Image de Bruxelles,

concernant la mise en place d'un green budgeting, outil d'évaluation du budget.

Question orale de M. Christophe Magdalijs

à M. Rudi Vervoort, ministre-président du Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale chargé du Développement territorial et de la Rénovation urbaine, du Tourisme, de la Promotion de l'image de Bruxelles et du Biculturel d'intérêt régional,

concernant les conséquences de l'arrêt de la Cour européenne des droits de l'homme du 5 avril 2022 sur le régime fiscal et le financement des cultes.

INHOUD

4 Mondelinge vraag van mevrouw Marie Lecocq 4

aan de heer Sven Gatz, minister van de Brusselse Hoofdstedelijke Regering, belast met Financiën, Begroting, Openbaar Ambt, de Promotie van Meertaligheid en van het Imago van Brussel,

betreffende de invoering van green budgeting, een beoordelingsinstrument voor de begroting.

6 Mondelinge vraag van de heer Christophe Magdalijs 6

aan de heer Rudi Vervoort, minister-president van de Brusselse Hoofdstedelijke Regering, belast met Territoriale Ontwikkeling en Stadsvernieuwing, Toerisme, de Promotie van het Imago van Brussel en Biculturele Zaken van Gewestelijk Belang,

betreffende de gevolgen van de uitspraak van het Europees Hof voor de Rechten van de Mens van 5 april 2022 over het belastingstelsel en de financiering van erediensten.

1103 Présidence : M. Rachid Madrane, président.

Voorzitterschap: de heer Rachid Madrane, voorzitter.

1107 **QUESTION ORALE DE MME MARIE LECOCQ**

MONDELINGE VRAAG VAN MEVROUW MARIE LECOCQ

1107 à M. Sven Gatz, ministre du Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale chargé des Finances, du Budget, de la Fonction publique, de la Promotion du multilinguisme et de l'Image de Bruxelles,

aan de heer Sven Gatz, minister van de Brusselse Hoofdstedelijke Regering, belast met Financiën, Begroting, Openbaar Ambt, de Promotie van Meertaligheid en van het Imago van Brussel,

1107 concernant la mise en place d'un green budgeting, outil d'évaluation du budget.

betreffende de invoering van green budgeting, een beoordelingsinstrument voor de begroting.

1109 **Mme Marie Lecocq (Ecolo).**- Budgétisation verte, évaluation environnementale des budgets ou encore « green budgeting ». Autant de termes pour désigner un outil qui pourrait, d'ici quelques années, constituer un instrument indispensable des pouvoirs publics face aux changements climatiques et aux objectifs de préservation de l'environnement.

Mevrouw Marie Lecocq (Ecolo) (in het Frans).- *Als we de klimaatverandering willen tegengaan en de biodiversiteit willen behouden, moet de begroting die we goedkeuren, aansluiten bij het beleid en de doelstellingen.*

Daarom is het zinvol om aan green budgeting te doen. Op die manier kunnen we nagaan of alle inkomsten en uitgaven beantwoorden aan het milieubeleid.

En effet, chaque année, lorsque nous sommes chargés de voter le budget, nous faisons face, en tant que députés, à une difficulté majeure en ce que nous n'avons aucune idée chiffrée et objectivée de l'incidence potentielle du budget sur l'environnement. Et pour tenter de déduire cette incidence, nous nous basons uniquement sur l'intitulé de la dépense et sur les informations dont nous disposons à son sujet.

Si nous voulons combattre le changement climatique et préserver la biodiversité, le budget reste la clé de nos actions. À cet égard, nous devons faire en sorte que le budget proposé et voté soit cohérent avec les politiques et les objectifs que nous avons votés au sein de cette assemblée.

C'est là que la budgétisation verte prend tout son sens. Il s'agit plus précisément d'un instrument de mesure, qui permet de vérifier si l'ensemble des dépenses et des recettes sont en accord avec plusieurs dimensions de l'action environnementale, dont le changement climatique, la biodiversité ou la dégradation des sols.

1111 Au-delà de la simple mise en évidence des dépenses positives et/ou négatives, la budgétisation verte permet :

Naast een duidelijk beeld van de positieve en negatieve uitgaven zou green budgeting meer transparantie over beleidskeuzes, een betere dialoog tussen ministers en meer uitgaven zonder negatieve gevolgen opleveren.

- d'améliorer la transparence de l'action publique sur des thématiques où les attentes des citoyens sont élevées. Elle sert par ailleurs de point de départ pour former et informer les associations expertes, notamment, et alimente les exercices nationaux et internationaux de rapportage sur l'avancement de nos efforts climatiques ;

Op die manier kunnen we, ondanks de besparingen die we moeten doen, onze milieuambities waarmaken. Het is geen hersenspinsel uit groene hoek, maar een erkend instrument dat de OESO, het IMF en de Europese Commissie al gebruiken.

- d'instaurer un meilleur dialogue interministériel, par une certaine transversalité, comme nous l'avons constaté dans le cadre de la budgétisation liée au genre, à propos de laquelle nous avons un peu plus d'expérience ;

Maakt u al gebruik van instrumenten waarmee u nagaat of de begroting beantwoordt aan de milieuambities van het Brussels Gewest? Denkt u dat het mogelijk is om green budgeting in te voeren?

- d'orienter nos dépenses vers celles considérées comme vertes ou sans impact négatif, lorsque nous devons rééquilibrer le budget.

Cela nous permet de ne pas ranger au placard nos ambitions environnementales, malgré des économies à réaliser. Il ne s'agit pas d'une élucubration exclusive des écologistes, mais d'un instrument reconnu, déjà utilisé et étudié par différentes collectivités, pays ou institutions internationales comme l'OCDE, le FMI ou la Commission européenne. Cette dernière y a recours depuis cinq ans dans l'évaluation des budgets annuels et multiannuels des États membres. Cet exercice est également réalisé cette année par la France, via son budget vert qui utilise un code couleur pour mesurer sa cohérence avec les engagements qu'elle s'est fixés.

Dès lors, Monsieur le Ministre, avez-vous déjà eu recours à des instruments qui permettent de mesurer la cohérence du budget avec les ambitions climatiques et environnementales de notre Région ? Si oui, pourriez-vous partager quelques conclusions ? Quelles parties du budget étaient-elles concernées ?

Considérez-vous possible et envisageable d'introduire des éléments de budgétisation verte au sein de notre Région ? Selon vous, quelles en seraient les conditions préalables ?

¹¹¹³ **M. Sven Gatz, ministre.**- En ce qui concerne l'évaluation du budget, la Région est en train d'intégrer la technique des examens des dépenses de façon structurelle. À plus long terme, des mesures seront également prises en faveur d'une budgétisation fondée sur les performances. La budgétisation verte étant liée à ce sujet, j'ai demandé à mon administration de se pencher sur la question et d'acquérir les connaissances et les compétences nécessaires.

En octobre 2020, la Belgique a soumis une demande conjointe de soutien pour le « Green Budgeting Framework Training Programme » dans le cadre de l'appel à projets 2021 pour l'instrument d'appui technique de la Commission européenne. Cet appui a consisté en un programme de formation visant à renforcer les connaissances au moyen de trois modules complémentaires. À ma demande, Bruxelles Finances et Budget a participé à ces formations.

Le premier module du 9 juin 2021 consistait à définir le concept de budgétisation verte et donnait un aperçu des cadres existants, tels que le « Green Budgeting Reference Framework » de l'Union européenne, ainsi que des exemples détaillés de pratiques nationales au sein de l'Union européenne et dans d'autres pays développés.

Le deuxième module, organisé en novembre 2021, se concentrait sur la définition des recettes et des dépenses pertinentes pour les objectifs environnementaux, en s'appuyant sur les classifications budgétaires nationales, les classifications statistiques et d'autres méthodologies utiles comme la taxonomie de l'Union européenne. Cette méthode a été appliquée à une étude de cas basée sur des données de la Communauté française, tant

De heer Sven Gatz, minister (in het Frans).- *Het gewest werkt aan de integratie van de uitgaventoetsing in het begrotingsmechanisme. Op langere termijn komt er ook een op prestaties gebaseerde begroting. Green budgeting is daar een onderdeel van. De administratie zal zich daarin verdiepen.*

In oktober 2020 heeft België een steunaanvraag ingediend voor het Green Budgeting Framework Training Programme. Dat is een opleidingsprogramma van drie modules. Op mijn vraag heeft Brussel Financiën en Begroting de opleidingen gevolgd.

Tijdens de eerste module werd green budgeting gedefinieerd. De tweede module ging over de pertinente inkomsten en uitgaven om de milieudoelstellingen te realiseren. De derde module bestond in een begeleide zelfevaluatie van de Belgische structuur en mogelijkheden ten opzichte van de voorgestelde Europese regels.

Uit de drie modules is al gebleken dat we onze instellingen moeten aanpassen aan de nieuwe methodes van gegevensverzameling en de nood aan specifieke meetinstrumenten. De Europese Commissie bekijkt of er voldoende interesse is voor een vierde module 'Civil Servant Exchange Pilot'.

au stade de la préparation du budget qu'à celui de l'établissement du rapport.

Le troisième module, également organisé en novembre 2021, consistait en une auto-évaluation guidée de la structure et de la capacité institutionnelle belge actuelle par rapport au cadre européen proposé. Cette auto-évaluation a été suivie d'une discussion sur les domaines à améliorer, afin de créer les conditions et les points d'entrée nécessaires à un cadre de budgétisation verte.

Certains défis ont déjà émergé de ces modules, comme la nécessité d'adapter le dispositif institutionnel aux nouvelles méthodes de collecte de données et le besoin d'outils de mesure spécifiques. La Commission européenne évalue l'intérêt pour un quatrième module, appelé « Civil Servant Exchange Pilot ».

1115 Ce module permettrait un court échange de fonctionnaires à tous les niveaux (y compris le personnel de direction et le personnel technique) entre les administrations des États membres, afin de partager des connaissances sur la budgétisation verte ainsi que les meilleures pratiques, et de faciliter une utilisation commune des outils. Si un tel échange est organisé, Bruxelles Finances et Budget y participera pour renforcer encore les connaissances et le développement des compétences entamé.

Je n'ai pas pu fournir une réponse exacte à toutes vos questions, les travaux étant toujours en cours, mais nous pourrions revenir sur le sujet plus tard.

1117 **Mme Marie Lecocq (Ecolo).**- Je vous remercie de votre réponse, qui va tout à fait dans le sens de ma question. Je comprends qu'il soit trop tôt pour obtenir davantage d'éléments concrets sur une mise en œuvre de cet outil dans la Région, mais je ne manquerai pas de vous réinterroger ultérieurement.

- *L'incident est clos.*

1123 **QUESTION ORALE DE M. CHRISTOPHE MAGDALIJNS**

1123 **à M. Rudi Vervoort, ministre-président du Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale chargé du Développement territorial et de la Rénovation urbaine, du Tourisme, de la Promotion de l'image de Bruxelles et du Biculturel d'intérêt régional,**

1123 **concernant les conséquences de l'arrêt de la Cour européenne des droits de l'homme du 5 avril 2022 sur le régime fiscal et le financement des cultes.**

1125 **M. Christophe Magdalijs (DéFI).**- Comme nous le savons, les cultes reconnus bénéficient de dispositions fiscales, notamment pour leurs bâtiments affectés à un usage collectif et sans but lucratif. Jusqu'en 2018, une exemption de précompte immobilier

Met die module zou een korte uitwisseling van ambtenaren van alle niveaus tussen de lidstaten plaatsvinden om hun kennis over green budgeting en hun goede praktijken te delen en het gebruik van gemeenschappelijke instrumenten te vergemakkelijken. Als het zover komt, zal Brussel Financiën en Begroting daaraan deelnemen.

Omdat de voorbereidende werkzaamheden nog aan de gang zijn, kan ik nog niet op uw andere vragen antwoorden

Mevrouw Marie Lecocq (Ecolo) (in het Frans).- *Ik begrijp dat het nog te vroeg is om er dieper op in te gaan, maar ik kom er zeker nog op terug.*

- *Het incident is gesloten.*

MONDELINGE VRAAG VAN DE HEER CHRISTOPHE MAGDALIJNS

aan de heer Rudi Vervoort, minister-president van de Brusselse Hoofdstedelijke Regering, belast met Territoriale Ontwikkeling en Stadsvernieuwing, Toerisme, de Promotie van het Imago van Brussel en Biculturele Zaken van Gewestelijk Belang,

betreffende de gevolgen van de uitspraak van het Europees Hof voor de Rechten van de Mens van 5 april 2022 over het belastingstelsel en de financiering van erediensten.

De heer Christophe Magdalijs (DéFI) (in het Frans).- *Tot 2018 moesten de erkende en niet-erkende godsdiensten geen onroerende voorheffing voor hun gebouwen betalen. Na de regionalisering besliste het Brussels Gewest evenwel om enkel nog een vrijstelling aan erkende godsdiensten toe te kennen.*

était acquise à tous les bâtiments affectés à l'exercice public d'un culte, reconnu ou non.

Récemment, à la suite du transfert de cette compétence de l'autorité fédérale aux Régions, le législateur bruxellois - contrairement à la Flandre et à la Wallonie - a décidé de modifier ces conditions d'exemption. En effet, l'ordonnance du 23 novembre 2017 implique désormais de ne réserver l'exemption de précompte immobilier qu'aux seuls cultes reconnus.

Par la suite, un recours en annulation a été introduit auprès de la Cour constitutionnelle qui, en le rejetant, a observé que la reconnaissance du culte - que peuvent solliciter les cultes non reconnus - était un critère pertinent et objectif afin de délivrer le droit à l'exemption en question. L'histoire ne s'arrêtant pas là, ce rejet a incité les plaignants à saisir la cour de Strasbourg qui en conclut, quant à elle, à la violation des articles 9 et 14 de la convention européenne des droits de l'homme, la procédure relative à la reconnaissance d'un culte n'offrant pas un degré suffisant de sécurité juridique et présentant un risque d'arbitraire.

Ce 5 avril 2022, la Cour européenne des droits de l'homme a donc rendu un arrêt à l'encontre du système belge de reconnaissance des cultes, le jugeant potentiellement discriminant. Conséquemment, la Région de Bruxelles-Capitale devrait ou va devoir octroyer l'exemption de précompte immobilier à tous les lieux affectés à l'exercice public d'un culte, reconnus ou non et, probablement, pallier d'autres effets collatéraux.

Par ailleurs, le régime de reconnaissance des cultes par l'autorité fédérale est lui aussi appelé à changer. Ces changements ne manqueront pas d'avoir des incidences sur la gestion des intérêts matériels des communautés culturelles locales reconnues dont la Région a désormais la compétence et pour laquelle le Parlement a adopté le 10 décembre 2021 une ordonnance qui entrera en vigueur le 1er janvier 2023.

¹¹²⁷ Quels sont les cultes non reconnus bénéficiant ou ayant bénéficié de l'exemption de précompte immobilier pour leurs lieux de culte avant l'entrée en vigueur de l'ordonnance du 23 novembre 2017 ? Quels sont les cultes non reconnus qui se sont vu refuser par décision du gouvernement le bénéfice de l'exemption de précompte immobilier dès l'exercice d'imposition 2018 ou suivant ?

Globalement, à combien se monte la dépense fiscale d'exemption du précompte immobilier pour les lieux de culte pour l'année 2021 ? Quelle est la part de ce montant imputable aux cultes reconnus, d'une part, et aux cultes non reconnus, d'autre part ?

À la suite de l'arrêt de la Cour européenne des droits de l'homme, l'autorité fédérale est appelée à changer son régime de reconnaissance des cultes, ce qui ouvre la voie à de nouvelles reconnaissances. Les conséquences d'un tel changement ont-elles été anticipées par le gouvernement ?

Tegen die beslissing werd een beroep tot nietigverklaring ingesteld bij het Grondwettelijk Hof, dat oordeelde dat de erkenning van de godsdienst, die niet-erkende godsdiensten kunnen aanvragen, een relevant en objectief criterium was voor het verlenen van de betrokken vrijstelling.

Na de verwerping van het beroep maakten de eisers de zaak aanhangig bij het Europees Hof voor de Rechten van de Mens, dat concludeerde dat er sprake was van een schending van het Verdrag tot bescherming van de rechten van de mens omdat de erkenningsprocedure voor godsdiensten onvoldoende rechtszekerheid bood en een risico van willekeur inhield.

Door die uitspraak moet niet alleen het Brussels Gewest zijn regelgeving wijzigen en opnieuw een vrijstelling aan niet-erkende godsdiensten verlenen, maar is de federale overheid bovendien verplicht om het erkenningsstelsel te veranderen.

Welke niet-erkende godsdiensten genoten vroeger een vrijstelling? Aan welke niet-erkende godsdiensten werd die vrijstelling vanaf 2018 geweigerd?

Welke begrotingsuitgave vertegenwoordigden de vrijstellingen in 2021? Kunt u die bedragen toelichten voor de erkende en niet-erkende godsdiensten?

Heeft de regering rekening gehouden met de wijziging van het erkenningsstelsel, dat de deur opent voor nieuwe erkenningen?

Hebt u contacten met de federale overheid over de gevolgen van de uitspraak van het Europese Hof?

Het ontbreken van strikte erkenningsprocedure zette de federale minister van Justitie ertoe aan twee commissies op te richten, in 2005 en 2009. Heeft de Brusselse regering belangstelling voor de aanbevelingen van die commissies getoond en een advies over het wetsontwerp kunnen uitbrengen?

Ces complications illustrant les difficultés posées par l'imbrication des compétences entre les différents niveaux de pouvoir, quels contacts ont-ils été noués avec l'État fédéral afin d'appréhender les conséquences de cet arrêt ?

Enfin, l'absence de législation organisant rigoureusement la procédure de reconnaissance a poussé le ministre fédéral de la Justice à créer deux commissions, en 2005 et en 2009. Le Gouvernement bruxellois a-t-il pu s'intéresser aux recommandations émises par ces commissions et rendre un avis au sujet de l'avant-projet de loi organisant la procédure de reconnaissance et définissant ses critères ?

¹¹²⁹ **M. Sven Gatz, ministre.** - Vos deux premières questions relèvent de la compétence du ministre-président, qui m'a transmis la réponse suivante.

Jusqu'en 2018, l'exonération du précompte immobilier pour exercice public d'un culte était applicable au profit de tous les cultes, qu'ils soient reconnus ou non, et de l'assistance morale.

À la suite de l'adoption de l'ordonnance de 2017, l'exonération a été limitée aux bâtiments et parties de bâtiments où sont exercés les seuls cultes reconnus. Ainsi, depuis l'exercice d'imposition 2018 et la reprise du service de l'impôt, l'exonération est limitée aux seuls cultes actuellement reconnus par l'autorité fédérale : les cultes catholique, protestant, israélite, anglican, islamique et orthodoxe.

De ce fait, certains cultes non reconnus en Belgique qui étaient, avant cette adaptation, exonérés du précompte immobilier, ont vu leur exonération refusée, non pas sur la base d'une décision du gouvernement bruxellois, mais sur la base d'une modification ordonnantielle, telle que votée par le Parlement de la Région de Bruxelles-Capitale.

Bruxelles Fiscalité indique que, dans le cadre de la gestion des dossiers, elle n'impose plus l'exigence d'être une religion reconnue et applique ainsi l'arrêt de la Cour européenne des droits de l'homme. Des contacts ont déjà eu lieu avec le SPF Justice à cet égard.

Concernant spécifiquement votre demande de connaître les cultes non reconnus ayant bénéficié de l'exonération de précompte immobilier avant l'entrée en vigueur de l'ordonnance de 2017, et qui se sont vu refuser cette exonération dès l'exercice d'imposition 2018, Bruxelles Fiscalité indique tout d'abord que les données de différentes exonérations au précompte immobilier sont centralisées dans une seule base de données. Il ne serait pas possible de distinguer et d'extraire les données relatives aux exonérations pour exercice public d'un culte sans vérifier chaque dossier individuellement.

De plus, l'exonération pour exercice public d'un culte est soumise à d'autres conditions, notamment la limitation de l'exonération aux seuls lieux où se pratique l'exercice public du

De heer Sven Gatz, minister (in het Frans). - Tot 2018 gold de vrijstelling van onroerende voorheffing voor alle godsdiensten. Na de goedkeuring van de ordonnantie van 2017 werd de vrijstelling evenwel beperkt tot gebouwen of delen van gebouwen waar een godsdienst wordt uitgeoefend die door de federale overheid wordt erkend.

Ondertussen past Brussel Fiscaliteit het arrest van het Europees Hof voor de Rechten van de Mens toe en stelt het niet langer de eis dat een godsdienst erkend moet zijn om in aanmerking te komen voor de vrijstelling. Daarover zijn al contacten gelegd met de FOD Justitie.

De verschillende vrijstellingen van de onroerende voorheffing zijn gecentraliseerd in één databank. Het is niet mogelijk de vrijstellingen voor godsdiensten te onderscheiden zonder elk dossier apart te controleren. Bovendien geldt de vrijstelling enkel voor de plaatsen waar de openbare uitoefening van de godsdienst plaatsvindt, dus bijvoorbeeld niet voor bijgebouwen waar geestelijken wonen. Brussel Fiscaliteit preciseert evenwel dat de weigeringen vanaf 2018 vooral betrekking hadden op het boeddhisme en de getuigen van Jehova.

culte, à l'exception par exemple des dépendances destinées à l'habitation du ministre du culte.

L'administration fiscale ne semble donc pas pouvoir distinguer les refus d'exonération sans vérifier chaque dossier individuellement. Néanmoins, Bruxelles Fiscalité précise que, selon son expérience dans le traitement de ce type de dossiers, ces refus doivent concerner principalement le bouddhisme et les Témoins de Jéhovah, cultes qui étaient exonérés avant la modification législative en question.

¹¹³¹ J'en viens à votre deuxième question relative à la dépense fiscale pour cette exonération. Une estimation approximative a été réalisée sur la base des réclamations directement traitées par Bruxelles Fiscalité et des données cadastrales relatives à la nature des parcelles, telles que les chapelles, églises, synagogues, presbytères, mosquées, bâtiments de culte, couvents et temples. Sur la base de cette recherche, le montant total de précompte immobilier exonéré pour l'exercice d'imposition 2021 est estimé à 1,94 million d'euros pour 292 parcelles cadastrales. Il serait compliqué de vous fournir une ventilation plus poussée, mais ainsi vous avez une idée de l'ordre de grandeur.

À la suite de l'arrêt de la Cour européenne des droits de l'homme, siégeant à Strasbourg, l'autorité fédérale est appelée à changer son régime de reconnaissance. Les conséquences de l'arrêt en question ont été abordées avec l'autorité fédérale lors de la réunion de la Commission d'information et de concertation qui s'est tenue le 23 juin dernier. Lors de cette réunion, le cabinet du ministre de la Justice a précisé avoir mandaté son administration pour mettre en place un groupe de travail.

Le retour de ce groupe de travail est attendu pour le début de l'année 2023. Par ailleurs, l'État belge devra présenter au Comité des ministres du Conseil de l'Europe un plan d'action consistant à préciser les mesures que la Belgique envisage d'adopter et le calendrier de celles-ci.

En tout état de cause, lors de l'élaboration de l'ordonnance du 10 décembre 2021, le gouvernement bruxellois a pris soin de rédiger cette dernière de façon à pouvoir y inclure tout nouveau culte qui viendrait à être reconnu ou une organisation non confessionnelle si la législation fédérale en la matière venait à évoluer.

¹¹³³ Pour conclure, vous faites référence à deux commissions de 2005 et 2009. La Région de Bruxelles-Capitale n'a jamais été consultée par ces commissions, car les compétences dont il est question dans ces travaux et travaux préparatoires sont exclusivement fédérales.

En ce qui concerne l'avant-projet de loi, il y a lieu de constater que celui-ci n'est pas allé jusqu'au terme de son parcours législatif dans ces commissions, de sorte que la Région n'a pas été associée à ces groupes de travail ni invitée à émettre un avis.

Op basis van de aanvragen die Brussel Fiscaliteit rechtstreeks heeft behandeld en de kadastrale gegevens wordt het totale bedrag aan vrijgestelde onroerende voorheffing voor 2021 geschat op 1,94 miljoen euro.

Naar aanleiding van het arrest van het Europees Hof voor de Rechten van de Mens wordt de federale overheid verzocht haar erkenningsregeling te wijzigen. De gevolgen van het arrest werden met de federale overheid besproken tijdens de Informatie- en overlegcommissie van 23 juni. Tijdens die vergadering verklaarde het kabinet van de minister van Justitie dat de administratie werd opgedragen een werkgroep op te richten. De resultaten van die werkgroep worden begin 2023 verwacht. Bovendien moet België aan de Raad van Europa een actieplan en een tijdschema voorleggen.

De Brusselse regering heeft de ordonnantie van 10 december 2021 zo opgesteld dat er rekening kan worden gehouden met elke nieuwe godsdienst die wordt erkend na een eventuele wijziging van de federale wetgeving.

Het Brussels Gewest werd nooit geraadpleegd door de commissies van 2005 en 2009 omdat die uitsluitend federale bevoegdheden behandelden. Die commissies hebben bovendien het wetgevingsproces nooit afgerond, waardoor het gewest evenmin werd verzocht advies uit te brengen. Wij blijven dit dossier evenwel op de voet volgen.

En conclusion, il s'agit d'une matière imbriquée entre différents niveaux de pouvoir. Nous suivons ce dossier de près et restons bien évidemment attentifs à son évolution sur le plan législatif.

1135 **M. Christophe Magdalijs (DéFI).** - Je remercie les services qui ont réalisé l'exercice de déterminer la masse globale des dépenses fiscales en question, soit 2 millions d'euros qui viennent s'ajouter au financement des cultes, sous toutes les formes que cela peut recouvrir. Cela décrit aussi un système de séparation entre gris clair et gris foncé entre l'État et les cultes.

Ce que souligne l'arrêt de la Cour se perpétue au travers de l'action du gouvernement, puisque vous n'avez réglé aucun des problèmes soulevés en la matière. Le système reste potentiellement discriminant ou discriminatoire, l'arrêt est au picrate. Pour bien faire, vous devriez revenir à un système, ne fût-ce que temporaire, visant à suspendre les enrôlements. Peut-être est-ce là une proposition à faire par le gouvernement au Parlement. Il conviendrait en tout cas de veiller à ce que tout le monde soit logé à la même enseigne, comme c'était le cas par le passé, voire à regarder de plus près le fonctionnement en Wallonie et en Flandre et s'y conformer.

Quand on parle des cultes, on parle aussi de toutes les philosophies non confessionnelles qui sont potentiellement concernées et toujours emportées dans ce mécanisme de financement des cultes qui ne leur est pas du tout approprié. J'en parle à la fois en termes philosophiques mais aussi pour ce qui est de la confusion créée entre la laïcité officielle, l'athéisme et le libre examen, que l'on a tendance à étiqueter comme étant un culte sans dieu.

Bref, vous voilà au milieu du gué, au même titre que l'autorité fédérale. Après des commissions en 2005 et en 2009, des tas de gens qui réfléchissent à la question des cultes au ministère de la Justice, elle en est réduite en 2022 à recommencer le travail de zéro, après s'être pris un arrêt de la Cour européenne des droits de l'homme sur le nez.

J'invite le gouvernement à s'intéresser sérieusement à la question afin d'établir sans délai un traitement égalitaire entre l'ensemble des cultes, reconnus ou non, confessionnels ou non confessionnels, etc.

- *L'incident est clos.*

De heer Christophe Magdalijs (DéFI) (in het Frans). - *Ik dank de diensten voor de raming van de fiscale vrijstellingen, die bovenop de overheidsfinanciering van de godsdiensten komen.*

De regering heeft nog geen enkel probleem opgelost waarop in het arrest van het Europees Hof voor de Rechten van de Mens wordt gewezen. Het systeem kan nog steeds aanleiding geven tot discriminatie. U zou, al is het maar tijdelijk, de inkohiering van de onroerende voorheffing moeten opschorten. Misschien is dat een voorstel dat de regering aan het parlement kan doen. We moeten er in elk geval voor zorgen dat alle godsdiensten gelijk worden behandeld, zoals in het verleden het geval was.

Bovendien is het financieringssysteem voor godsdiensten helemaal niet geschikt voor niet-confessionele levensbeschouwelijke gemeenschappen.

Ik hoop dus dat de regering zich snel over de kwestie zal buigen en zal zorgen voor een gelijke behandeling van alle erkende en niet-erkende, confessionele en niet-confessionele geloofsovertuigingen.

- *Het incident is gesloten.*